



Charte de l'Inclusion de l'École Tremplins du Sport

L'École Tremplins du Sport a été créée afin de promouvoir l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi, en proposant des formations diplômantes dans les métiers du secteur sportif et du commerce principalement.

Notre approche pédagogique innovante nous permet d'offrir un accompagnement personnalisé à chaque élève, quelles que soit ses singularités.

Principes directeurs de notre Charte de l'Inclusion :

1. **Diversité et Non-Discrimination** : Nous valorisons la diversité sous toutes ses formes et nous engageons à lutter contre toutes les formes de discrimination liées à la religion, l'ethnie, la situation sociale, l'apparence, l'origine, une situation de handicap, l'orientation sexuelle, et toute autre caractéristique personnelle.
2. **Égalité des Chances** : Conformément à l'article L 111-1 du code de l'éducation, nous croyons que tous les élèves ont la capacité d'apprendre et de progresser. Nous nous engageons à offrir à chaque élève les mêmes opportunités de réussite scolaire et professionnelle.
3. **École Inclusive** : Personne ne doit être exclu en raison de sa singularité. Nous nous efforçons de traiter chaque élève avec équité en créant un parcours éducatif accueillant et respectueux.
4. **Environnement Accessible** : Nous nous engageons à ce que l'environnement scolaire, qu'il s'agisse des infrastructures, des modalités pédagogiques ou des supports éducatifs, soit pensé pour permettre la réussite et les apprentissages de tous. En raison des contraintes rédactionnelles et normatives, l'École Tremplins du Sport ne peut toutefois pas adopter l'écriture inclusive dans l'ensemble de ses supports de communication et contenus pédagogiques.
5. **Valeur de la Diversité** : Nous considérons la diversité comme une richesse, et non comme un obstacle. Elle offre une opportunité de former des futurs citoyens solidaires, conscients des différences et de leurs bénéfices.
6. **Engagement Commun** : Tous les acteurs de l'École Tremplins du Sport sont impliqués dans la transmission des valeurs de l'inclusion. Cette approche est intégrée dans notre projet d'école et guide nos actions quotidiennes.

Avec cette charte, l'École Tremplins du Sport réaffirme son engagement à créer une communauté éducative inclusive où chaque individu est respecté, valorisé et soutenu dans son parcours de formation et d'insertion professionnelle.

École Tremplins du Sport

21 av Georges Brassens, 31700 BLAGNAC

www.ecole-tremplins-du-sport.fr

Organisme de formation enregistré n° 76311077631 auprès de la DREETS d'Occitanie

Siret n° 90188927900013